

la ville est à **NOUS**

Le Guide de
mon enfant
autour de
l'école



**-SAINT-
NAZAIRE**



saintnazaire.fr



ÉDITO

DAVID SAMZUN
MAIRE DE SAINT-NAZAIRE



La rentrée est un moment important pour les familles dont les enfants reprennent le chemin de l'école. Celle de septembre 2023 le sera davantage car elle marque un changement de rythme avec le passage à la semaine de 4 jours. Cette décision est l'aboutissement de nombreux échanges et votes dans les Conseils d'école ces dernières années.

Une importante réorganisation des temps scolaires et périscolaires a mobilisé les services de la Ville, les associations sportives, culturelles, éducatives et l'Éducation nationale. Par exemple, les modalités de réservation des centres de loisirs

ont été facilitées, plus flexibles et réactives. Ce guide vous accompagne dans les changements de votre quotidien.

À l'automne, la Ville lancera une démarche de réflexion et d'action collectives sur le « Projet éducatif global ». Le but est de définir ensemble les valeurs qui nous réunissent dans le domaine de l'éducation des enfants et des jeunes, puis de bâtir nos actions au service des 0-25 ans. Les familles auront un rôle essentiel dans cette démarche.

Bonne lecture !



« Ce guide est le cinquième tome d'une collection qui vous indique comment la Ville aménage ses espaces, accompagne les enfants et les familles, les associations, ou encore la vie sportive ou culturelle... Des guides qui vous parlent de vous, utiles au quotidien pour mieux comprendre les nombreux services à votre disposition. »

Guides à votre disposition à l'hôtel de Ville et dans les mairies-annexes et consultables sur saintnazaire.fr

Le Guide de mon enfant autour de l'école



LES TEMPS AUTOUR DE L'ÉCOLE

LA SEMAINE DE 4 JOURS 4-5

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

AVANT ET APRÈS LA CLASSE 6-7

LA PAUSE MIDI

BIEN SE NOURRIR 8-9

LES CENTRES DE LOISIRS

UNE PARENTHÈSE ENCHANTÉE 10-11

SIMPLIFIEZ-VOUS LA VIE

VOS DÉMARCHES EN LIGNE ... 12-13

S'ÉPANOUIR HORS DE L'ÉCOLE

MUSIQUE, DANSE, BEAUX-ARTS... 14-15

La CAF de Loire-Atlantique participe au financement des heures d'accueil des enfants.



LA SEMAINE DE 4 JOURS

Près de 80 % des Conseils d'école se sont prononcés pour le retour de la semaine de 4 jours en supprimant la classe le mercredi matin. Il n'y aura plus d'école le mercredi mais, les autres jours de la semaine, les mêmes horaires ont été quasiment conservés afin de faciliter l'organisation des familles.

L'EMPLOI DU TEMPS HEBDOMADAIRE DE VOTRE ENFANT

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

7h30	8h40	12h	13h50	16h30	18h30
ACCUEIL PÉRISCOLAIRE	CLASSE	PAUSE MIDI	CLASSE	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE	

Mercredi

7h30	9h	11h45 - 12h15	13h30 - 14h	17h	18h30
ACCUEIL	CENTRE DE LOISIRS	PAUSE MIDI	CENTRE DE LOISIRS	DÉPART	



L'accueil périscolaire

Votre journée professionnelle commence tôt ? Elle finit tard le soir ? Votre enfant est accueilli avant et après la classe dans son école.

 Plus d'infos p.6 et 7

La pause midi

Pour être en forme, votre enfant a besoin de manger sainement et de façon équilibrée. La Ville lui apporte une alimentation de qualité.

 Plus d'infos p.8 et 9



Le centre de loisirs

Que faire le mercredi et pendant les vacances scolaires ? Jusqu'à 8 centres de loisirs sont à votre disposition à Saint-Nazaire, pour jouer, se cultiver, faire du sport...

 Plus d'infos p.10 et 11



Le SAVIEZ-VOUS ?

25 % du budget de la Ville de Saint-Nazaire est consacré à l'éducation, ce qui en fait l'un des principaux postes d'investissement.

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE



UN TEMPS PRIVILÉGIÉ AVANT ET APRÈS LA CLASSE

La qualité de l'accueil périscolaire compte autant pour votre enfant que pour vous. Un personnel dédié, spécialement formé, lui offre les meilleures conditions pour se détendre, prendre son goûter... en attendant de rentrer à la maison.

L'accueil du matin et du soir

L'accueil périscolaire est proposé le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 8h40 et de 16h30 à 18h30.

Des activités respectant le rythme de votre enfant y sont organisées. Le goûter, élaboré par une diététicienne, y est servi de 16h30 à 17h.

S'INSCRIRE

Comme pour la pause midi, l'inscription administrative à l'accueil périscolaire est automatique dès lors que votre enfant est inscrit à l'école. Il faut ensuite demander votre badge à la Direction Enfance Éducation : il permet de connaître le temps d'accueil effectif de l'enfant pour la facturation.

 02 44 73 43 00



TARIFICATION

L'accueil périscolaire est tarifé à la demi-heure, pour correspondre au plus près au temps d'accueil effectif.

5 600

ÉLÈVES SCOLARISÉS DANS
20 ÉCOLES PUBLIQUES
À SAINT-NAZAIRE



Le
SAVIEZ-VOUS ?

Besoin d'information sur l'accueil périscolaire ? Au sein de votre école, n'hésitez pas à rencontrer le ou la Responsable éducatif-ve municipal-e (REM).

LA PAUSE MIDI

BIEN SE NOURRIR



Une alimentation équilibrée et saine pour votre enfant, c'est essentiel. Les repas dans les écoles et les centres de loisirs de Saint-Nazaire sont préparés pour éveiller le goût en recourant le plus souvent possible aux produits locaux et biologiques.

4 200

REPAS SERVIS CHAQUE JOUR
DANS LES ÉCOLES DE
SAINT-NAZAIRE



De la cuisine à l'assiette

Entrées et desserts sont préparés au sein du restaurant scolaire. Les plats principaux sont cuisinés à la cuisine centrale. Expédiés froids la veille du repas, ils sont réchauffés sur place avant d'être servis.

Miam !

Nos menus sont élaborés par une diététicienne. Nous favorisons de plus en plus les produits de saison, bio et locaux, par exemple des légumes du lycée agricole de Saint-Herblain, des pommes des Vergers d'Herblain, du fromage d'Entrammes, des yaourts de Saint-Michel-Chef-Chef et du bœuf de Brière...



QU'EST-CE QU'ON MANGE À MIDI ?

Découvrez les menus hebdomadaires de la cantine sur saintnazaire.fr et sur l'appli Mon aggro facile.



Les animations du midi

Des repas à thème sont proposés : Noël, Saint-Patrick, Journée de l'Europe...

Des associations partenaires, notamment sportives, interviennent également tout au long de l'année.

Avant le retour en classe, un « temps calme » est proposé à la fin de la pause midi.

Le SAVIEZ-VOUS ?

Une fois par an, les représentants de parents d'élève sont invités à déjeuner à la cantine. Une expérience mémorable !

LES CENTRES DE LOISIRS

UNE PARENTHÈSE ENCHANTÉE



Saint-Nazaire accueille votre enfant scolarisé de 2 à 12 ans dans 8 centres de loisirs, les mercredis et pendant les vacances scolaires, pour des activités variées.

Le mercredi

L'accueil est proposé de 7h30 à 18h30 en journée complète avec repas, ou en demi-journée (matin ou après-midi) sans repas.

Horaire d'accueil : de 7h30 à 9h / de 13h30 à 14h.

Le départ se fait de 11h45 à 12h15 le midi et de 17h à 18h30 le soir.

Dans tous les cas, les enfants sont amenés et récupérés par les personnes autorisées.



Pendant les vacances scolaires

Comme pour le mercredi, vous pouvez inscrire votre enfant dans le centre de votre choix. L'accueil est proposé en journée complète avec repas, ou en demi-journée (matin ou après-midi) sans repas.

Horaire d'accueil : de 7h30 à 9h / de 13h30 à 14h.

Horaire de départ : de 11h45 à 12h15 / de 17h à 18h30.



LES CENTRES DE LOISIRS

- A Bonne Anse** - 02 40 70 14 26
31 chemin de Porcé
ouvert toute l'année
- B Albert-Camus** - 02 40 70 28 63
rue Marcellin-Berthelot
ouvert toute l'année
- C Léon-Gambetta** - 02 40 22 23 56
124 rue de Toutes Aides
ouvert toute l'année
- D Sadi-Carnot** - 02 40 22 00 58
rue Gasnier
ouvert toute l'année sauf en août
- E Jean-Jaurès** - 02 40 22 94 06
rue des halles
ouvert toute l'année
- F Jean-Zay** - 02 44 73 43 27
allée des vanneaux
ouvert toute l'année
- G Madeleine-Rebérioux** - 02 40 53 06 07
rue Anita-Conti
ouvert toute l'année
- H Ernest-Renan** - 02 40 24 91 22
6 rue des frères Monvoisin
ouvert les mercredis et petites vacances

TOUT SE RÉSERVE EN LIGNE !

Les réservations s'effectuent par période, depuis votre espace personnel, jusqu'à 2 jours ouvrés avant la date souhaitée.

Vous pouvez également mettre à jour votre dossier en ligne, inscrire votre enfant, réserver ou annuler vos créneaux (au plus tard 15 jours avant la date).

 **02 44 73 43 00**
espacefamille.saintnazaire.fr





SIMPLIFIEZ-VOUS LA VIE !

Vous souhaitez inscrire votre enfant à l'école, à la cantine, à l'accueil périscolaire, dans un centre de loisirs, à un stage sportif ?... L'équipe de l'Espace famille est présente pour répondre à vos questions et vous assister dans vos démarches.

Une première inscription ?

Prenez rendez-vous à l'Espace famille. Ensuite, vous pourrez effectuer vos démarches en ligne.



Quelles démarches en ligne ?

- Inscrire votre enfant en centre de loisirs et réserver ses créneaux d'accueil.
- Modifier ou annuler les créneaux réservés en centre de loisirs au plus tard 15 jours avant la date.
- Inscrire votre enfant à son entrée en maternelle ou si vous êtes nouvel arrivant à Saint-Nazaire.
- Mettre à jour son dossier santé et les autorisations.
- Éditer votre attestation fiscale.
- Payer en ligne.

Facilitez-vous la vie : n'hésitez pas également à adhérer au prélèvement automatique et à la facture en ligne.

VOUS CHANGEZ D'ÉCOLE ?

Si votre déménagement se fait au sein de Saint-Nazaire, prenez rendez-vous à l'Espace famille pour transmettre vos nouvelles coordonnées. Si vous changez de commune, une nouvelle inscription dans cette dernière est nécessaire.



L'ESPACE FAMILLE

Il est situé au 4, rue Lechat (face à la médiathèque Étienne-Caux)

02 44 73 43 00
espacefamille.saintnazaire.fr

Le SAVIEZ-VOUS ?

Les tarifs sont calculés selon le quotient familial. Un simulateur de tarif est disponible sur le site web de l'Espace famille.

espacefamille.saintnazaire.fr

S'ÉPANOUIR HORS DE L'ÉCOLE

IL Y EN A POUR TOUS LES GOÛTS !

Pour toutes et tous à tous les âges, Saint-Nazaire favorise l'accès à la culture et aux loisirs dans des établissements dédiés.



S'EN METTRE PLEIN LES DOIGTS...

L'École des beaux-arts de Nantes – Saint-Nazaire propose à votre enfant ou à votre adolescent des cours de dessin, de peinture, de céramique, de sculpture et de multimédia.

📞 02 40 00 42 61
beauxarts.fr

Envie de pratiquer de la musique, de la danse, de peindre, de sculpter, de jouer ?... L'important, c'est d'aiguiser la curiosité et la sensibilité de votre enfant en lui proposant une offre variée et accessible.

Danse et musique

Le Conservatoire de Saint-Nazaire propose d'initier votre enfant à l'une de ces pratiques. En parallèle, des cours d'éveil dans les quartiers, des classes musique ou danse à horaires aménagés et les interventions à l'école permettent à toutes et à tous d'accéder à ces plaisirs, à commencer par les enfants handicapés.

📞 **Musique – Centre Boris-Vian**
02 44 73 43 40
Danse – Espace Gambetta
02 44 73 44 10
+ d'info sur saintnazaire.fr

En avant, les champions !

VTT, tir à l'arc, escalade, golf, course d'orientation, kayak, voile, paddle, sports de plage... Donnez le goût du sport à votre enfant en l'inscrivant à un stage pendant les vacances scolaires.

L'École municipale des sports vous accueille aussi les mercredis après-midi, avec 3 formules au choix : Multisports de 5 à 10 ans - Nautisme à partir de 8 ans - Pleine nature de 10 à 13 ans.



Le SAVIEZ-VOUS ?

Livres, BD, revues, CD, DVD, jeux, activités... La médiathèque Étienne-Caux, la bibliothèque Anne-Frank et le bibliobus regorgent de trésors pour lire, voir et écouter le monde.

📞 mediatheque.mairie-saintnazaire.fr



Direction Enfance Éducation

4 rue Lechat
(face à la médiathèque Étienne-Caux)
44 606 Saint-Nazaire Cedex

02 44 73 43 00

Horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
(mardi en journée continue en dehors des vacances scolaires)

Ville de Saint-Nazaire

Hôtel de Ville
Place François Blancho - CS 40 416
44 606 Saint-Nazaire Cedex

02 40 00 40 00



saintnazaire.fr

- **Mairie annexe de l'Immaculée**

2, rue Philibert-Delorme
02 40 66 48 23

- **Mairie annexe de Saint-Marc-sur-Mer**

10, place Jacques-Tati
02 40 91 90 84

- **Mairie annexe de Méan-Penhoët**

106, rue de Trignac
02 40 22 51 41

- **Mairie annexe Ouest**

53, boulevard de Broodcoorens
02 40 11 11 94

- **Centre communal d'action sociale**

37, rue Pierre-Mendès-France
02 40 17 19 99

- **Espace civique Jacques-Dubé**

1 bis, rue des Ajoncs
02 28 55 99 73

- **Police municipale**

16, avenue de la République
02 40 00 40 63